

Les professeurs mobilisés
du Lycée Honoré-de-Balzac
9 rue Paul-Langevin
77290 Mitry-Mory

Mitry-Mory, le 3 décembre 2019,

À l'attention de
M. le Ministre de l'Éducation Nationale,
S/C de M. le Recteur de l'Académie de Créteil,
S/C de M. le Proviseur du lycée Honoré-de-Balzac

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Recteur d'Académie,

Nous, enseignants du lycée Honoré-de-Balzac de Mitry-Mory, souhaitons vous faire part de notre grande préoccupation, à l'approche des premières sessions d'épreuves communes de contrôle continu (E3C) en classe de Première. Ces épreuves, telles qu'elles sont actuellement prévues, nous semblent problématiques à la fois par leur principe et par les conditions de leur mise en œuvre.

Premièrement, elles vont conduire à un examen de plus en plus local, risquant d'accroître les inégalités entre les élèves :

- Selon les établissements, nos élèves ne seront pas évalués sur les mêmes sujets, ni aux mêmes dates, ni dans les mêmes conditions de passation.
- Le choix des sujets risque d'être soumis à des biais, comme la volonté d'améliorer les résultats de l'établissement, ou celle d'attirer les élèves dans le cadre de la concurrence entre les disciplines (des dotations horaires et des postes étant souvent en jeu).
- L'évaluation de leurs copies se fera la plupart du temps « en interne », par les professeurs de l'établissement, dans un anonymat très relatif, et avec peu de garanties concernant l'harmonisation des conditions de correction et de notation.

Tout ceci contribue selon nous à remettre en cause la valeur nationale du baccalauréat, et la continuité du service public d'enseignement sur le territoire.

Deuxièmement, ces évaluations risquent de prendre une place démesurée dans notre travail et celui de nos élèves :

- La préparation et la passation de ces épreuves va nécessiter un temps et une énergie importante, au détriment de l'enseignement, et d'autres formes d'évaluation plus formatives.
- Cela implique pour les enseignants une charge de travail supplémentaire et non rémunérée, avec des corrections d'épreuves de Baccalauréat à concilier avec nos tâches habituelles d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement des élèves de la Seconde à la Terminale.
- Cela implique pour les élèves un stress accru, que nous pouvons déjà constater dans nos classes, et une tendance au bachotage, au détriment d'apprentissages plus progressifs et plus réfléchis.
- La numérisation et la correction dématérialisée des copies risque de donner lieu à de nouvelles tâches particulièrement chronophages, à des dysfonctionnements liés au matériel informatique, à l'utilisation prolongée d'écrans, nuisant à notre santé et consommatrice d'énergie.

Troisièmement, la durée et la nature des E3C les rendent souvent moins pertinentes que les épreuves que passaient auparavant les élèves – malgré les critiques que nous pouvions parfois adresser à certaines de ces épreuves. À titre d'exemples :

- En Histoire-Géographie, la durée très courte de l'épreuve (Deux heures) ne donne pas la possibilité aux élèves de la réussir vraiment dans le temps imparti, avec le bagage méthodologique qui est le leur, et le peu d'entraînements dont ils auront bénéficié (en particulier pour la « réponse organisée »).
- En langues vivantes, les compétences requises par les épreuves nous semblent supérieures à celles actuellement exigées de nos élèves de Terminale lors des épreuves en cours d'année (ECA), alors même qu'ils ont un an de moins pour s'y préparer.
- En Sciences économiques et sociales, la courte durée de l'épreuve réduit son intérêt, en particulier celui de la deuxième partie, pour laquelle les élèves n'auront aucunement le temps de mener un raisonnement structuré et problématisé, ce qui risque de conduire à une récitation du cours mêlée de paraphrase des documents.

Quatrièmement, ces épreuves sont organisées dans une certaine impréparation, liée à la précipitation avec laquelle sont introduites les réformes du Baccalauréat et du Lycée.

- Nous avons reçu des informations tardives, et toujours pas complètes à ce jour, concernant les épreuves, les attentes et les critères de notation, la méthodologie à mettre en œuvre. Dès lors, nous ne sommes pas en situation de préparer correctement et sereinement nos élèves.
- Les conditions de passation de ces épreuves, y compris concernant les dates, les horaires et leur organisation matérielle, sont restées longtemps floues, et le demeurent à ce jour dans une partie des établissements.
- Les informations contradictoires reçues par les établissements et les équipes conduisent à de nouvelles injustices, comme le montre l'exemple de la permutation des langues vivantes, autorisée par certains lycées et refusée par d'autres.
- Cette organisation a conduit à des arbitrages différents selon les établissements, et souvent insatisfaisants, comme en témoigne la question insoluble de la banalisation des cours pendant les E3C : ne pas le faire nous éloigne de réelles conditions d'examen, le faire nous fait perdre de nouvelles heures d'enseignement...
- Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la capacité qu'auront nos établissements à prendre en compte les situations de handicap d'une partie de nos élèves, et à leur garantir les aménagements auxquels ils peuvent légitimement prétendre.

Pour toutes ces raisons, nous exprimons les demandes et les propositions suivantes :

1) Nous demandons, comme nous l'avons déjà fait l'an passé, l'abandon de la réforme du Baccalauréat (et des réformes qui lui sont liées : celle du Lycée et celle de l'accès à l'enseignement supérieur).

Cela implique, pour les élèves actuellement en Seconde, le rétablissement du cycle terminal tel qu'il existait, et de l'organisation antérieure du Baccalauréat. Ceci n'excluant pas l'ouverture de discussions pour construire une autre réforme, dans un cadre plus serein.

Cela implique aussi, pour les élèves actuellement en Première, des aménagements permettant de terminer le cycle terminal dans des conditions acceptables :

- en leur permettant de poursuivre en Terminale les trois spécialités suivies en Première ;
- en rétablissant les modalités d'évaluation antérieures pour les disciplines qui existaient déjà ;
- en organisant des épreuves terminales, nationales et anonymes pour les matières nouvelles (HLP, HGGSP, LLCE, enseignement scientifique...).

2) Si vous décidez néanmoins de maintenir les épreuves prévues pour nos élèves actuellement en première, nous nous verrions contraints de demander :

- l'annulation de la session prévue au deuxième trimestre,
- et pour la session prévue au troisième trimestre :
 - des dates identiques pour tous les établissements (le plus simple étant de la positionner sur la même période que les épreuves anticipées de Français),
 - de réelles conditions d'examen concernant l'organisation et la surveillance des salles,
 - des sujets et des critères d'évaluation clairs communs à tout le territoire,
 - une correction par des professeurs extérieurs à l'établissement, anonymes et rémunérés en vertu des règles actuellement applicables aux épreuves du baccalauréat.

3) Enfin, nous demandons la suppression du contrôle continu « pur », c'est-à-dire les 10 % de la note du Baccalauréat fondés sur la moyenne générale des candidats en Première et Terminale.

- Car cela nous semble poser les mêmes problèmes que les E3C en matière d'équité, de valeur du diplôme, de charge de travail et de stress pour les élèves et pour les professeurs...
- Car en vous demandant de renoncer aux E3C, nous ne souhaitons pas qu'elles soient remplacées par davantage de contrôle continu fondé sur les bulletins, mais bien par des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Nous resterons attentifs aux réponses que vous voudrez bien apporter à ces demandes, et si celles-ci devaient rester sans suite, nous nous efforcerons de les faire entendre par tous les moyens à notre portée, y compris par l'exercice de notre droit de grève au moment des E3C.

Dans l'attente de ces réponses, nous vous prions de croire, M. le Ministre, M. le Recteur d'Académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Quarante-cinq enseignantes et enseignants du lycée Honoré-de-Balzac de Mitry-Mory.